

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision : APP-2017-215</b>
<b>Direction de l'approvisionnement</b>
<b>Objet : Attribution de contrat pour le service déneigement manuel des escaliers (Appel d'offres 2017-50-93)</b>
<b>Date : Le 19 septembre 2017</b>

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)**

En fonction du Règlement sur la délégation de pouvoir, la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet cité en objet. Nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple le 9 août 2017 et sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) le 9 août 2017, date de l'appel d'offres. Sept (7) entreprises se sont procuré les documents sur SÉAO.

**COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS :**

Mme Josée Pouliot a fait l'ouverture de cinq (5) soumissions le 14 septembre 2017, à 14 h, en présence de Mme Mélissa Rémillard, M. Dominique Demers et quelques représentants de compagnies.

Les soumissions se lisent comme suit (prix avant TPS et TVQ):

- Les Entreprises Normand Plante S.A. :	170 000,00 \$
- 9330-4343 Québec inc. :	38 450,00 \$
-	Prix révisé* : 192 250,00 \$
- Gestion du Fleuve inc.   Déneigement Brochu	71 370,00 \$
-	Prix révisé* : 356 850,00 \$
- Multi-Solutions M.R.B. inc.	367 075,00 \$
- 9261-1318 Québec Inc.	110 000,00 \$

\* Une erreur s'est glissée dans le calcul de leurs soumissions ayant omis de multiplier leur prix annuel par le nombre d'années soit cinq (5) ans.

Lors de l'analyse des soumissions, il a été constaté que la soumission déposée par le soumissionnaire 9261-1318 Québec Inc. ne respectait pas une des conditions de conformité administrative, ce qui a eu pour effet d'entraîner le rejet de la soumission déposée.

**CONSIDÉRATIONS :**

Attendu que la soumission de la compagnie « Les Entreprises Normand Plante S.A. » est conforme aux exigences du devis ;

Attendu que ce contrat est à prix forfaitaires ;

Attendu que ce contrat est pour une durée de cinq ans ;

Attendu l'estimation établie par la Ville au montant de 174 157,41 \$ avant la TPS et la TVQ ;

Attendu qu'en date du 14 septembre 2017, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que la dépense pour ce contrat doit être autorisée par le comité exécutif.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**
**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**
**FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-18-19-20-21-22)**

Coûts/revenus impacts	2017	2018	2019	2020	2021	2022
178 478.75	8 923.94\$	35 695.75\$	2018	2019	2020	(.75 x 2021)
taxes nettes inc		± ajustement IPC/CARB	± ajustement IPC/CARB	± ajustement IPC/CARB	± ajustement IPC/CARB	± ajustement IPC/CARB

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

**Commentaires**

- Financement déjà autorisé par :
  - Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-332-69-443
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-, Poste budgétaire :
  - Règlement « Omnibus » RV-, résolution CE-
  - Autre (spécifier) : résolution CE-
- Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

Signature du responsable  
d'activité budgétaire

Signé : Sami Doucet

Date : 21/07/2017

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Comité exécutif du 26 septembre 2017

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Jean-Denis Gosselin Direction des infrastructures	18/09/2017	Requérant



**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif d'attribuer le contrat, dans le cadre du projet « Service de déneigement manuel des escaliers », à Les Entreprises Normand Plante S.A., 5608, rue Saint-Louis, bureau 108, Lévis, Qc, G6V 4G2, au prix de 170 000 \$ avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément à sa soumission en date du 10 septembre 2017, à l'addenda 2 en date du 11 septembre 2017, à l'addenda 1 en date du 24 août 2017 et au devis en date du 9 août 2017.

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES**

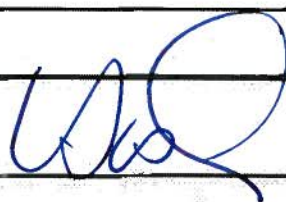
Liste des pièces jointes :

Approvisionneur : Josée Pouliot

Préparé par : François Émond  Titre d'emploi : Coordonnateur		
Recommandé par : Vincent Vu, directeur		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 19 / 09 / 2017

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

Signature de la  
Direction générale :



Date : 17/09/19